

Ajouter au paragraphe 14:

“Pourvu que l'aide soit acceptable aux Indiens.”

Ajouter au paragraphe 17:

“Et sont agréables aux Indiens”.

Je ne puis vous faire bien comprendre qu'il vous faut des hommes acceptables aux Indiens. C'est une perte de temps et d'effort que de nommer un homme ayant juridiction sur des Indiens qui n'ont pas confiance en lui, et une telle nomination ne ferait que nuire aux Affaires indiennes.

Ajouter au paragraphe 19:

“Lorsque l'on fait subir un examen à des Indiens ils sont choisis pour leur habileté à diriger dans ce domaine et l'on ne devrait pas s'occuper de toutes les formalités du service civil.

8. Nouvelle distribution de toutes les agences indiennes en égard seulement aux nations indiennes séparées.

Si une agence est trop considérable il faut la diviser en sous-agences de cette nation d'Indiens”.

Fait à Vancouver, Colombie-Britannique, ce 12ème jour de mai 1948.

Confédération des tribus habitant l'intérieur
de la Colombie-Britannique.

Le président,
(Signé) FRANK ASSU,